



Communiqué CGT FTDNEEA

02/04/20

Une réunion téléphonique de membres du CHSCT DPE a eu lieu ce jeudi 2 avril 2020 dans le cadre de la pandémie COVID 19.

Notre organisation est à l'origine de cette rencontre. Nous alertons la Mairie de Paris depuis le 6 mars 2020 sur les risques qui pèsent sur les agents, en particulier ceux de notre Direction.

Eboueurs, conducteurs, égoutiers, adjoints techniques et encadrants sont chaque jour sur le terrain pour faire vivre le Service Public au moment où la population vit le confinement face à la plus grande crise sanitaire depuis 100 ans.

La Maire de Paris a pris des engagements fixant comme objectif prioritaire la protection des agents. D'une part en associant les instances, les représentants du personnel et les services spécialisés, d'autre part en limitant autant que possible l'exposition aux risques pour les agents.

Pourtant, c'est une toute autre politique qui est mise en œuvre à la DPE depuis le début de la crise.

Plutôt que de se concerter avec les professionnels de terrain et leurs représentants, la DPE et ses élus de tutelle ont préféré une « organisation verticale » prenant des décisions derrière des bureaux ou en télétravail et en donnant aux ingénieurs d'arrondissements une large autonomie sur leur application.

Des conséquences dangereuses pour la santé des agents :

1. Des missions non essentielles qui étaient suspendues (car exposant inutilement les agents) sont progressivement remises en place à l'initiative des responsables d'arrondissement, souvent sous la pression des élus politiques locaux.
Aucune véritable évaluation des risques n'a été faite pour ces activités.
2. Certaines mesures de protection sont insuffisantes ou inadaptées car non concertées.
3. Fortes disparités dans l'application des consignes de sécurité car sous l'égide des ingénieurs locaux.

4. Le retour d'expérience et son analyse sont inexistantes car les agents de terrain et leurs représentants sont écartés des processus d'élaboration.

C'est donc après 4 semaines de bataille syndicale pour rétablir les droits des agents, qu'enfin, les élus politiques ont accepté un début de concertation.

Pour autant, nous sommes loin du compte !

Un échange d'informations a pu avoir lieu mais l'organisation verticale a été confirmée. Le CHSCT devrait se contenter d'être une chambre d'enregistrement. Aucune co-élaboration n'y est prévue.

Pour seule explication à cette atteinte au droit du travail, une comparaison étrange nous a été faite avec le confinement qui prive la population d'un certain nombre de ses droits. Sous-entendu, les salariés dans leurs droits de représentation aussi !!!!

Plus que jamais, la CGT FTDNEEA va continuer à se battre pour garantir la préservation de la santé des agents et de leurs droits.

Nous exigeons la convocation plénière des CHSCT de service STPP et STEA en urgence.

Nous exigeons le rétablissement complet des prérogatives des CHSCT et de leurs membres.

Dans l'attente, la CGT FTDNEEA va transmettre aux élus dans les heures qui viennent l'ensemble de ses préconisations afin d'améliorer l'organisation du travail et les mesures de protections.

Nous appelons tous les agents à se mettre en retrait de toute situation les mettant en péril.

D'une part, si la Ville suspend, illégalement et contre tout bon sens, les droits des CHSCT et par voie de conséquences le droit de retrait

D'autre part, une note du 31 mars de la DGAFP menace de sanctions les agents exerçant leur droit de retrait.

En conséquence et si cela s'avérait dans les faits, il reste à chaque agent **le droit de grève.**

A cet effet, nous informons les agents qu'un préavis de grève de la Fédération CGT des Services Publics les couvre du 1^{er} avril au 30 avril 2020.

Ceci n'est pas un appel à la grève.

Ce préavis est le dernier recours pour chaque agent, lui permettant de se mettre en sécurité si l'employeur l'obligeait à se mettre en danger.

COURAGE ET PERSEVERANCE A TOUS LES COLLEGUES

LA FIN DU CONFINEMENT SERA L'HEURE DE DEMANDER DES COMPTES AUX RESPONSABLES

CGT FTDNEEA Bourse du travail 3 rue du Château d'Eau 75010 Paris

Tel : 01.44.52.77.12 ou 15 Fax : 01.44.52.77.29 mail : cgt.ftdneea@gmail.com Facebook : [Eugène Poubelle CGT FTDNEEA](#)